



ÎLE-DE-FRANCE

SEINE-ET-MARNE

COURRIER ARRIVE

N°

04 MAI 2021

Mairie de Bussy-Saint-Martin (77)

MAIRIE DE BUSSY-SAINT-MARTIN

Monsieur Patrick GUICHARD,

Maire

2 rue de la Montagne,

77600 Bussy-Saint-Martin

Melun, le 29 avril 2021

Dossier suivi par : Malaurie DOUAUD

Chargée d'Études en Urbanisme

Tél : 01.64.79.26.16

Email : malaurie.douaud@cma-idf.fr

Objet : Avis de la CMA IDF 77 sur l'arrêt du projet de modification simplifiée n°1 du PLU de Bussy-Saint-Martin

Monsieur le Maire,

Suite à votre courrier du 22 mars 2021 relatif à l'arrêt du projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme de Bussy-Saint-Martin, nous vous informons que la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Seine-et-Marne n'a pas d'observations à formuler.

Nous restons bien entendu à votre disposition pour évoquer ensemble les problématiques liées à l'Artisanat et réfléchir aux solutions que nous pourrions y apporter.

Vous en souhaitant bonne réception,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de nos salutations les meilleures.

Elisabeth DETRY

Présidente

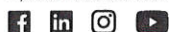
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté - Égalité - Fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT ÎLE-DE-FRANCE

CMA Seine-et-Marne – Siège départemental

4, Avenue du Général Leclerc 77000 Melun . 01 64 79 26 09 . www.cma77.fr



11 Décret n° 2020-1416 du 18 novembre 2020

Le réseau accélérateur de réussites !